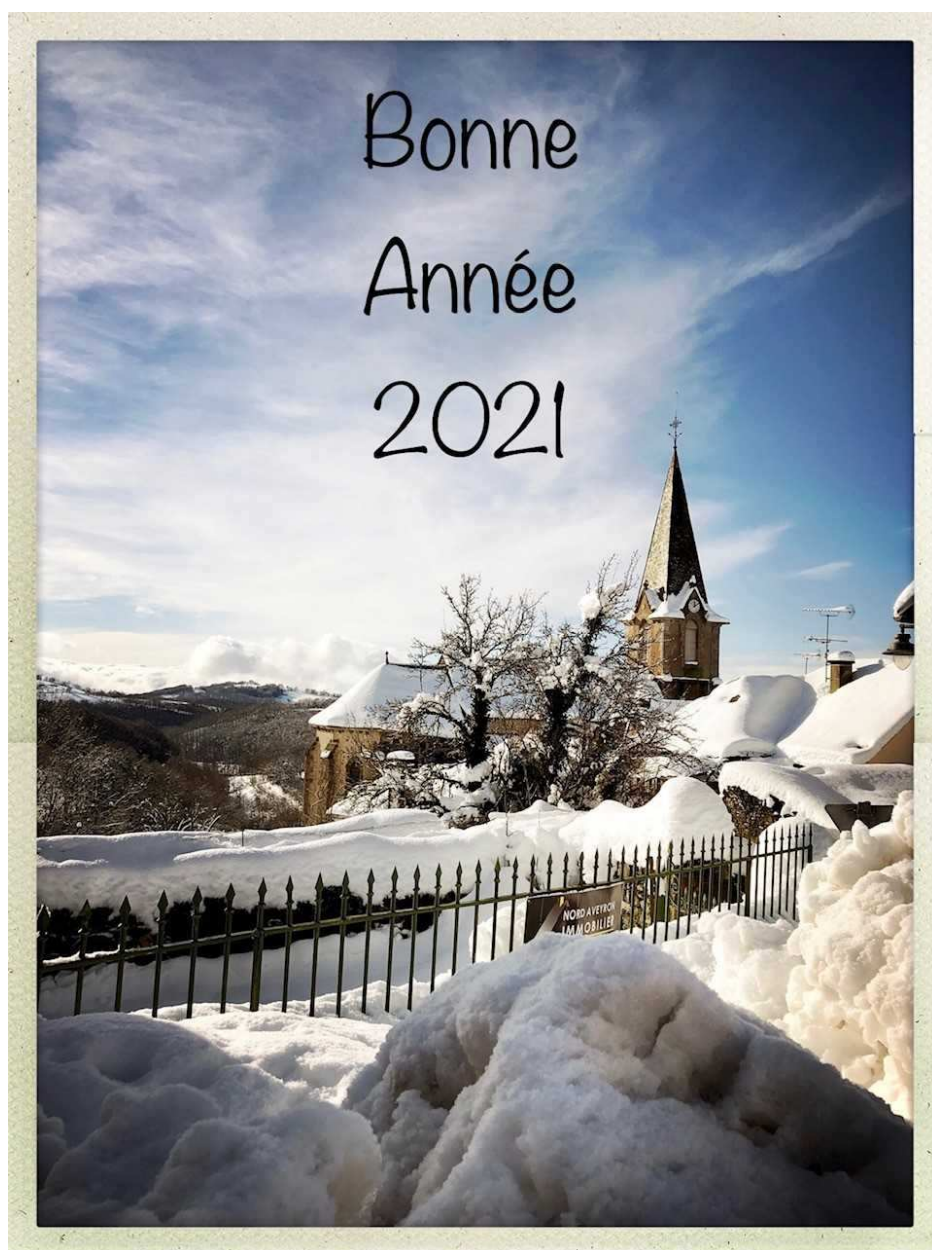

Bulletin Municipal

N°11 du 04 Janvier 2021



Le Mot du Maire

A l'aube de cette nouvelle année, tout le Conseil Municipal et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux.

Une année 2021 remplie de bonheurs simples et retrouvés, moments festifs, joies partagées, santé et projets réussis, une année tout simplement normale.

Le nouveau conseil a été élu le 15 mars 2020 et a pris ses fonctions le 25 Mai 2020 suite à la crise sanitaire. Nous remercions l'ancien conseil d'avoir fait l'intérim pendant le 1^{er} confinement et également pour tout le travail accompli lors du dernier mandat.

Compte tenu du contexte, nous avons essayé de prendre les meilleures décisions dans les délais qui nous ont été accordés.

Vous comprendrez aisément que les vœux de la municipalité n'auront pas lieu cette année et nous le regrettons vivement.

En ce début d'hiver, la neige est au rendez-vous, Thierry et Daniel assurent le service hivernal.

Bonne Année à tous

Mme le Maire

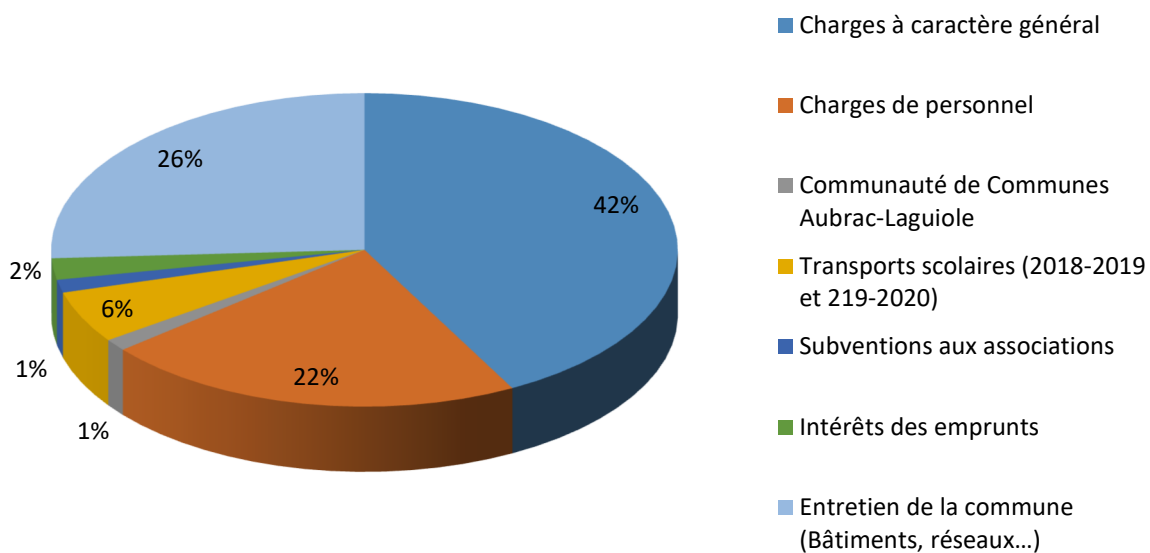
Martine BESSIERE



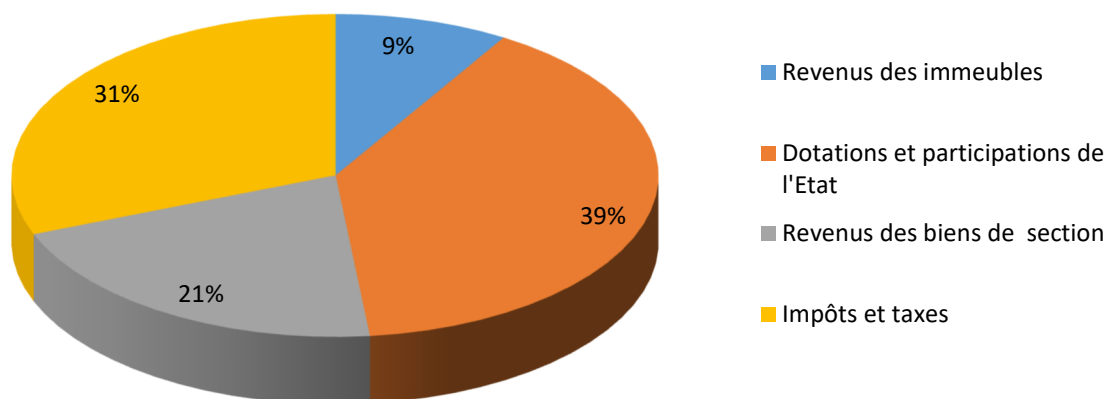
Le nouveau Conseil Municipal

Le compte administratif de la commune en 2020

Dépenses de fonctionnement 2020



Recettes de fonctionnement 2020



Travaux et entretien

Voirie

Les principaux postes d'investissement de 2020

La route de la Roquette a été entièrement refaite de l'embranchement de la Roquette jusqu'à l'embranchement de Tartabizat.

Montant total des travaux de voirie : 40730€ - Subventions perçues pour ce projet : 10182.5€ soit travaux subventionnés à hauteur de 25%

Pas d'entretien de voirie sur 2020 car absence de neige. Cela sera certainement différent sur cette année au vu des quantités de neige déjà tombées.

Travaux

Les Conseillers ont mis en place les jalons pour la neige et effectué l'entretien de la station d'épuration.



Un grand merci à nos agriculteurs de la commune qui sont venus porter main forte à Thierry et Daniel pour le déneigement de Curières.



Adressage

Mise en place par l'ancien Conseil Municipal avec l'aide d'une société spécialisée en association avec la poste. Cet adressage est obligatoire car il permet de mieux localiser les administrés en cas de secours, de livraison...



Lotissement

Deux maisons ont été finalisées et sont habitées à ce jour par Mr Eric Septfond et Mr Mme Gravillon/ Fankhauser.

Un troisième lot a été vendu à Mlle Verhnet et la maison est en cours de construction.

A côté du lotissement, une maison est sortie de terre, celle de Lionel Batut et Clémence Couette.

Afin de vendre les autres lots de la partie basse, le conseil a décidé de faire une route pour faciliter l'accès aux différentes parcelles. Cela va permettre de faire aboutir certaines ventes en attente à ce jour.



Vie rurale

Bande boisée du Trap

Une proposition d'un contrat Natura 2000 pour réhabiliter la bande boisée du Trap avec un taux d'aide à 80 % a été présentée en partenariat avec le PNR de l'Aubrac. Le projet et son plan de financement ont été adoptés.

Dépenses		Recettes	
Plantations, protection individuelle et engrillagement tènement 2	19 771.19 € TTC	Etat	5 365.65 €
		FEADER	11 062.58 €
Remise en état du sentier	1 101.60 € TTC	Autofinancement (20%)	4 174.56 €
TOTAL	20 872.79 €	TOTAL	20 872.79€

Chemins ruraux

Les travaux d'épaveuse ont été réalisés par Daniel Albespy.

Le chemin de Cervel a été fait par l'entreprise GCTS Servant pour un montant de 4250€ HT.

Tout comme le chemin d'Aziel pour un montant de 2300€ HT.

Le drainage du chemin communal allant de la maison Alazard aux Bassets a été réalisé pour un montant de 5525€.

Urbanisme 2020

Permis de construire :

-  Laurent Sébastien et Lacaze Fanny
-  Boutonnet Jacques
-  Servant Jean Claude
-  Batut Lionel et Couette Clémence
-  Batut Martine
-  Vernhet Marjorie

Vie de la Commune

Nouveaux arrivants

En 2020, on compte 15 nouveaux arrivants sur la commune.

Le Petit Creux

Nous avons eu le plaisir de voir l'Auberge du Petit Creux reprendre son activité. Les nouveaux propriétaires, Elise Valadier et Jérôme Baptiste ont acheté le commerce et l'ensemble des bâtiments à l'ancienne propriétaire Régine Lutrand.

Après des travaux effectués par leurs soins, et à la sortie du premier confinement, ils ont pu ouvrir le 15 juin 2020.

Grâce à la qualité de leur cuisine et leur accueil chaleureux, le Petit Creux a retrouvé sa notoriété et redonne vie au village.

Nous souhaitons à Elise, Jérôme et leur fils Marius, une pleine réussite et une bonne adaptation au sein de notre village



Registre des personnes fragiles et isolées

Ce registre est obligatoire et consultable en mairie. Y sont présentes toutes les personnes de plus de 65 ans.

Ceux qui ne souhaitent pas y figurer doivent le signaler à la mairie.

Cérémonie du 11 Novembre et Repas des Aînés

Le 11 Novembre 2020 avait lieu la cérémonie de commémoration de l'Armistice de la Guerre 1914/1918 en présence de quelques conseillers, protocole sanitaire oblige.

Le traditionnel repas des aînés n'a pas pu avoir lieu, aussi, nous avons offert, à toutes les personnes de 65 ans et plus, des chocolats et des pâtes de fruit.



Civisme

Pour les personnes recevant du courrier à Curières, il est obligatoire de mettre en place une boîte aux lettres aux normes de la Poste. (Article code construction et habitation- Arrêté du 29/06/1976 – Art D90du code PTT)

Nous vous rappelons que les dépôts d'ordures sauvages sont interdits.

Une déchetterie mobile a été installée à Curières le 19 août 2020 qui a permis à de nombreuses personnes d'y amener leurs déchets.

Concernant la station d'épuration, nous vous demandons pour la deuxième fois de ne pas jeter de lingettes dans les toilettes ainsi que tout autre déchet.



Cimetière

Le caveau communal a été rénové pour la somme de 5169€ TTC.

Il est demandé aux propriétaires des emplacements des nouvelles tombes de bien vouloir les piqueter.

Croix de procession du XVIème classée

L'église de Curières recèle une Croix de Procession du XVI Siècle, classée au titre des monuments historiques en 1938. A ce jour, deux subventions pour sa rénovation ont été accordées :

- 2588€ du département
- 2588€ de la région

Nous sommes dans l'attente d'une troisième subvention.

Etat-Civil

Naissance



Constance Chardaire – 2 septembre 2020

Mariage



Néant

Décès



Gérard Pélégry – 25 février 2020

Léa Alazard- 11 juillet 2020

Marcel Lacaze – 27 aout 2020

Christian Alibert - 06 Septembre 2020

Jeannine Alibert - 15 octobre 2020

Marthe Miquel – 17 décembre 2020

Vie des Associations

S.A.J.E. Séniors, adultes, Jeunes, Enfants.



Le samedi 25 janvier en soirée : l'assemblée générale de notre association s'est tenue à la salle polyvalente. La présidente a donné le compte rendu de l'année écoulée.



Le samedi 8 février s'est déroulé une soirée crêpes suivie de jeux de société.

Le dimanche 8 mars, pour la deuxième année, ces messieurs nous ont régalié à nouveau, à l'occasion de la journée de la femme.

Cette journée clôtura malheureusement les festivités prévues pour la fin de l'année. A l'occasion de la Saint-Pierre, nous avons organisé une vente de gâteaux, à la sortie de la messe.

Ne pouvant pas faire le repas annuel à la salle des fêtes, nous avons profité de la réouverture du restaurant le Petit Creux pour faire perdurer la coutume. Nous remercions Jérôme et Elise de nous avoir aussi bien régaliés.

Le bureau remercie tous les participants qui ont contribué à ces manifestations et vous présente ses meilleurs vœux pour 2021.

En espérant que nous pourrions à nouveau passer de bons moments et organiser ensemble de belles soirées.

E.J.A.C. Entente Jeunesse Animation Curières

L'année 2020 ne nous aura pas permis de réaliser toutes nos manifestations habituelles. Malgré tout, nous avons réussi à organiser une fête destinée aux habitants de notre commune.

La fête de la St Pierre s'est donc déroulée comme tous les ans, le premier week-end d'août, et essentiellement le dimanche 1er août autour d'un repas champêtre. Le vin d'honneur a été offert par la municipalité.

Le respect des gestes barrières a été appliqué tout au long de cette journée.

Nous tenons à remercier Martine et Jean Batut pour nous avoir mis à disposition leur bâtiment, qui sera bientôt transformé en chambre d'hôte.

Ce dimanche nous a permis de nous rassembler et de passer un moment convivial.

Merci à tous !



L'Association Communale de Chasse Agréée de Curières

C'est une saison bien particulière que la société de chasse a vécu cette année. Comme toutes les activités, la pandémie a limité notre champ d'action.

Finis les départs de battues aux Café Miquel, les casse-croûtes entre 2 traques et repas de chasse. C'est toute la convivialité qui nous a été enlevée et qui fait l'âme de la chasse !

Nous nous en sommes accommodés et avons respecté le protocole sanitaire recommandé par la Fédération des chasseurs et la préfecture.

Tous les rassemblements se sont fait à l'extérieur de la maison de la chasse avec le port du masque obligatoire et les distances de sécurité.

Après 2 battues aux cervidés, le 2ème confinement est arrivé et nous a stoppé net. Au bout de 15 jours avec la pression de la Fédération Nationale de la chasse et des élus, la Chasse a été déclarée d'utilité publique et elle a pu reprendre dans tous les départements français sauf le nôtre où Mme la Préfète fraîchement débarquée ne l'entendait pas de cette façon !!!

Il a fallu que la Fédération des chasseurs de l'Aveyron fasse preuve de beaucoup de diplomatie pour infléchir la décision de la préfecture. Ayant obtenu gain de cause, nous avons pu reprendre notre activité.

Il faut savoir que seuls les chasseurs supportent le montant total des dégâts de gibier en France. Ils sont financés par le permis de chasse et le timbre sangliers. Si l'Etat n'avait pas changé sa position rapidement les dégâts de gibier en 2021 auraient été catastrophiques ! Sur le mois de novembre, il se prélève environ 500 000 sangliers sur le territoire national ! Pour en revenir à notre saison, le gibier a été au rendez-vous. Le plan de chasse est presque terminé. L'équipe sanglier a prélevé environ 12 sangliers.

Les adhérents de l'ACCA ont été attristés du décès subi de Marthou Miquel qui avec son mari Jean et maintenant Monique nous ont toujours accueilli dans leur café. Chacun d'entre nous gardera en mémoire le souvenir de bons moments passés avec Marthou.

Nous espérons que la campagne de chasse de 2021 soit normale et que nous puissions tous nous retrouver autour de tout ce qui fait les valeurs de la chasse.



Chez Marthou- Café Miquel

Le 17 décembre dernier, le village de Curières a perdu une de ses figures emblématiques en la personne de Marthe Miquel dite « Marthou ».

Commerçante depuis 1962, son café-épicerie était le lieu de rencontre de toutes les générations confondues : comité des fêtes, Société de chasse, les S.A.J.E, l'école...

Elle nous a toujours accueilli avec beaucoup de gentillesse, de patience et de discrétion.

En cette fin d'année, une page s'est tournée dans notre village...

Merci « Marthou »

Communauté de Communes Aubrac- Carladez- Viadène

La communauté de Communes Aubrac–Carladez–Viadène compte 21 communes, 10300 habitants, 32 habitants au km² et 4254 emplois

Jean Valadier en est le président, élu pour 6 ans.

Caserne Pompiers

La nouvelle Caserne des Pompiers est en fonction depuis peu. La part de la commune dans cette réalisation est de 44 658.92 €.

Deux Curiérois se sont engagés :

- ✚ Alexandre Lunel en tant que Pompier Volontaire
- ✚ Nicolas Clamens en tant que Jeune Sapeur-Pompier

Informations pratiques

Panneau pocket :

L'application Panneau pocket est active depuis le premier confinement, entièrement gratuite. Nous vous invitons à la télécharger sur Google Play, en tapant 12210 et de mettre Curières en Favoris.

Vous y trouverez les informations utiles de votre Commune.

